

Extrait du  
**Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ANX-000270-20120912

Date de publication : 12/09/2012

DGFIP

autres annexes

**Etats ou territoires ayant conclu avec la France une convention d'assistance administrative en vue de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales qui permet l'accès aux renseignements bancaires (au 01/01/2010)**

Afrique du Sud	Gabon	Niger
Albanie	Ghana	Nigéria
Algérie	Guinée (République de)	Norvège
Allemagne	Grèce	Nouvelle-Calédonie
Argentine	Hongrie	Nouvelle-Zélande
Arménie	Ile Maurice	Ouzbékistan
Australie	Inde	Pakistan
Azerbaïdjan	Indonésie	Pays-Bas (3)
Bangladesh	Iran	Pologne
Bénin	Irlande	Portugal
Botswana	Islande	Qatar (7)
Brésil	Israël	Québec
Bulgarie	Italie	Roumanie
Burkina-Faso	Jamaïque	Royaume-Uni (4)
Caméroun	Japon	Russie
Canada	Jordanie	Saint-Pierre-et-Miquelon
Centrafrique (République)	Kazakhstan	Sénégal
Chili (6)	Koweït	Slovaquie

Chine (1)	Lettonie	Slovénie
Chypre	Liban	Sri-Lanka
Congo	Libye	Suède
Corée (République de)	Lituanie	Tchèque (République)
Côte-d'Ivoire	Macédoine	Thaïlande
Croatie	Malawi	Togo
Danemark (5)	Mali	Trinité et Tobago
Egypte	Malte	Tunisie
Emirats arabes unis	Maroc	Turquie
Equateur	Mayotte (2)	Venezuela
Estonie	Mexique	Vietnam
Etats-Unis	Monaco	Zambie
Ethiopie	Mongolie	Zimbabwe
Finlande	Nambie	

Commentaire(s) renvoyant à ce document :

[CF - Prescription du droit de reprise de l'administration et garanties du contribuable - Prorogation du délai de reprise en cas d'agissements frauduleux, en cas de non-déclaration d'avoirs à l'étranger ou de revenus provenant de l'étranger et en cas de dépôt de plainte pour fraude fiscale](#)

[CF - Infractions et pénalités particulières aux impôts directs et taxes assimilées - Sanctions relatives aux manquements aux obligations déclaratives concernant les comptes, contrats d'assurance-vie et trust à l'étranger](#)